



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE ARTÉMIS COURTAGE DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE FLG FINANCES



Private Equity Droit fiscal Private Clients Droit de la propriété intellectuelle, média et art Immobilier et Construction Corporate - M&A | 25/02/19 | Philippe Lorentz Julien Wagmann Ruben Grouchka Coralie Foucault

August Debouzy a conseillé Artémis courtage, société spécialisée dans les financements destinés aux particuliers, entreprises et professionnels, dans le cadre de l'acquisition de FLG Finances, société de courtage en crédit immobilier, prêt professionnel, assurance de prêt et regroupement de crédit.

Avec l'intégration de cette structure, Artémis courtage souhaite avant tout renforcer son implantation en région. FLG Finances compte déjà près de 30 collaborateurs et 13 agences implantées dans toute la Bretagne.

Artémis courtage renforcera également son maillage national avec 39 implantations couvrant les régions Hauts-de France, Nouvelle Aquitaine, Ile-de- France, Bretagne, Pays de la Loire, Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes, bénéficiant d'un accompagnement minoritaire par Raise Investissement depuis juillet 2018.

Conseils juridiques :

August Debouzy assistait Artémis courtage avec une équipe composée de Julien Wagmann (associé), Ruben Grouchka (avocat senior) et Coralie Foucault sur les aspects corporate et d'Olivier Moriceau (counsel), Leslie Ginape et Antoine Reboulot sur les aspects financement. Sont également intervenus dans le cadre de la *due diligence* : Philippe Lorentz (associé) et Pauline Radovitch sur les aspects fiscaux, Laëtitia Leloup, sur les aspects sociaux, Julien Wlodarczyk (counsel) sur les aspects de droit immobilier et Véronique Dahan (counsel) et Laure Arnon-Duquesnoy, sur les aspects de droit de la propriété intellectuelle.
